

Périgueux, le

14 SEP. 2017

Le Président,
La Présidente,

Interlocuteurs

SDE 24 : M. Youenn HUON - Tel : 05 53 06 62 02 – Courriel : y.huon@sde24.fr

ADIL 24 : Mme Frédérique FRISON-LEFEVRE- Tel : 05 53 09 89 89 – Courriel : Adil.24@wanadoo.fr

Objet : Précarité énergétique, comprendre pour agir

Madame, monsieur,

La précarité énergétique est définie dans la loi comme caractérisant tout ménage ayant « des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires ». En France, **22 % de la population est concernée, plus encore dans notre département rural**. La Loi de Transition énergétique de 2015 donne un objectif : 15 % de réduction de la précarité énergétique d'ici 2020.

Le Syndicat Départemental d'Énergies de la Dordogne (SDE 24), l'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL 24) et le CNFPT s'associent pour vous inviter à une journée de formation animée par le CREAQ, à destination des agents des structures qui accompagnent les publics :

« Précarité énergétique : comprendre pour agir »

Le mercredi 25 octobre 2017

de 9 h 30 à 17 h 00

Maison des Communes – Marsac sur l'Isle

Vous voudrez bien trouver ci-joint l'ordre du jour de cette journée de formation, prise en charge par le CNFPT pour les agents publics. Il vous est proposé de prendre le déjeuner en commun à proximité (15 € environ à votre charge, remboursement partiel par le CNFPT).

Nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire à cette formation sur la plateforme des inscriptions en ligne du CNFPT avec le code SX40A022. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 25 septembre 2017. En cas de difficulté, vous pouvez contacter M. Sébastien MAGNAC, conseiller formation (sebastien.magnac@cnfpt.fr).

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à cette démarche et comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer, Madame, monsieur, nos salutations distinguées.

Le Président du SDE 24,

Philippe DUCENE

La Présidente de l'ADIL 24,

Nicole GERVAISE